



RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02964
Numéro SIREN : 483 500 708
Nom ou dénomination : 2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/025982

2 rue Dieudonné Costes S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

2 rue Dieudonné Costes S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2 rue Dieudonné Costes S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 28 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres


Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	34 047	12 822	21 225	22 589	-1 364	-6.04
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 912 166		1 912 166	1 912 166		
	Constructions	31 831 554	12 967 683	18 863 871	20 058 262	-1 194 390	-5.95
	Installations techniques Matériel et outillage	877 251	731 842	145 409	168 862	-23 453	-13.89
	Autres immobilisations corporelles	2 949 363	2 110 716	838 647	917 174	-78 527	-8.56
	Immobilisations en cours	76 818		76 818	98 820	-22 002	-22.26
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 500		1 500	1 500			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	16 753		16 753	6 942	9 811	141.33	
TOTAL II	37 699 452	15 823 063	21 876 389	23 186 314	-1 309 926	-5.65	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	32 420		32 420	65 000	-32 580	-50.12
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	41 431		41 431	1 262	40 169	NS
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	911 408	65 317	846 091	850 987	-4 896	-0.58
	Autres créances	367 205		367 205	258 241	108 963	42.19
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	11 450		11 450	11 450			
Disponibilités	778 683		778 683	382 592	396 090	103.53	
Charges constatées d'avance (3)	65 720		65 720	77 956	-12 236	-15.70	
TOTAL III	2 208 318	65 317	2 143 001	1 647 490	495 511	30.08	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	965		965	28	937	NS
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	39 908 735	15 888 380	24 020 355	24 833 833	-813 478	-3.28	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6 467

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 050)	37 050	37 050				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
	Report à nouveau	-11 560 175	-10 795 492	-764 683	-7.08		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-872 521	-764 683	-107 838	-14.10		
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	TOTAL I	-12 395 646	-11 523 125	-872 521	-7.57		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	965	28	937	NS		
	Provisions pour charges	6 305	5 146	1 159	22.52		
	TOTAL III	7 270	5 174	2 096	40.51		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	27 298 326	27 030 329	267 997	0.99		
	Concours bancaires courants	665 014	149 067	515 947	346.12		
	Emprunts et dettes financières diverses	6 719 317	7 373 749	-654 432	-8.88		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	278 644	336 822	-58 178	-17.27		
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 007 069	932 813	74 256	7.96		
	Dettes fiscales et sociales	439 649	520 371	-80 722	-15.51		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	712	8 632	-7 920	-91.75			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	36 408 730	36 351 783	56 947	0.16		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	24 020 355	24 833 833	-813 478	-3.28		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 110 404 36 351 784

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	37 206		37 206	3 023		34 183	NS
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	9 179 606		9 179 606	8 916 766		262 840	2.95
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 216 812		9 216 812	8 919 789		297 023	3.33
Production stockée							
Production immobilisée			7 558	10 545		-2 987	-28.33
Subventions d'exploitation			5 597	5 442		155	2.84
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 913	113 204		-1 291	-1.14
Autres produits			1 507	61		1 446	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 343 387	9 049 042		294 345	3.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 090 317	1 041 826		48 491	4.65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			32 580	32 630		-50	-0.15
Autres achats et charges externes *			3 622 877	3 256 547		366 331	11.25
Impôts, taxes et versements assimilés			629 141	647 049		-17 908	-2.77
Salaires et traitements			1 901 601	1 780 829		120 772	6.78
Charges sociales			660 032	641 289		18 744	2.92
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 518 668	1 576 923		-58 255	-3.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				68 747		-68 747	-100.00
Dotations aux provisions			1 159	2 368		-1 209	-51.06
Autres charges			22 193	8 200		13 993	170.65
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			9 478 569	9 056 407		422 162	4.66
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-135 182	-7 365		-127 817	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1	1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		97 300	-97 300	-100.00
Différences positives de change	676	987	-311	-31.53
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	677	98 287	-97 610	-99.31
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		937	-396	1 333 336.56
Intérêts et charges assimilées (4)	729 910	869 531	-139 620	-16.06
Différences négatives de change	2 456	3 427	-971	-28.34
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	733 303	872 562	-139 258	-15.96
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-732 626	-774 274	41 649	5.38
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-867 808	-781 639	-86 169	-11.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11	44	-33 -75.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 702		4 702	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	4 713	44	4 669	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 713	-44	-4 669	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-17 000	17 000	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	9 344 064	9 147 329	196 735	2.15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 216 585	9 912 012	304 573	3.07
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-872 521	-764 683	-107 838	-14.10

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 24 020 355.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 216 811.86 Euros et dégagant un déficit de -872 520.72 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours du présent exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99.03 du 29/04/99 (PCG, art 531-1) relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Informations générales complémentaires

Les informations complémentaires en vue de donner une image fidèle des comptes annuels sont les suivantes :

La recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n°1.20 de février 1987 préconise l'application de la méthode de l'impôt différé.

En application du principe de prudence, compte tenu que la société est en démarrage, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales reportables qui s'élèvent à 12 571 635 euros au 31 décembre 2015. L'application de cette préconisation est ainsi sans incidence sur la présentation des états financiers.

Informations relatives au CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 95 631 euros. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 716		
TOTAL			
Terrains	1 912 166		
Constructions sur sol propre	30 232 084		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 599 470		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	842 347		34 905
Installations générales agencements aménagements divers	378 349		74 747
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 398 541		39 758
Immobilisations corporelles en cours	98 820		69 790
TOTAL	37 461 777		219 200
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	6 942		9 811
TOTAL	8 442		9 811
TOTAL GENERAL	37 492 935		229 011

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	-11 331	-0	34 047	34 047
Terrains				1 912 166	1 912 166
Constructions sur sol propre				30 232 084	30 232 084
Installations générales agencements aménagements constr.				1 599 470	1 599 470
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			0	877 251	877 251
Installations générales agencements aménagements divers		-58 145	5 878	505 364	505 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		-6 750	1 050	2 443 999	2 443 999
Immobilisations corporelles en cours		76 226	15 566	76 818	76 818
	TOTAL	11 331	22 495	37 647 152	37 647 152
Autres participations				1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières				16 753	16 753
	TOTAL			18 253	18 253
	TOTAL GENERAL		22 494	37 699 452	37 699 452

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	127	12 695	-0	12 822
Constructions sur sol propre		10 400 606	1 135 423	-0	11 536 029
Installations générales agencements aménagements constr.		1 372 687	58 967	-0	1 431 654
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		673 485	58 357	-0	731 842
Installations générales agencements aménagements divers		153 031	47 553	1 175	199 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 706 686	205 671	1 050	1 911 307
	TOTAL	14 306 494	1 505 971	2 224	15 810 241
	TOTAL GENERAL	14 306 621	1 518 666	2 224	15 823 063

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	12 695			
Constructions sur sol propre		1 135 423			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		58 967			
Instal.techniques matériel outillage indus.		58 357			
Instal.générales agenc.aménag.divers		47 553			
Matériel de bureau informatique mobilier		205 671			
	TOTAL	1 505 971			
	TOTAL GENERAL	1 518 666			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	28	937			965
Pensions et obligations similaires	5 146	1 159			6 305
TOTAL	5 174	2 096			7 270

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	68 747		3 430		65 317
TOTAL	68 747		3 430		65 317
TOTAL GENERAL	73 921	2 096	3 430		72 587
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 159	3 430		
financières		937			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 753	6 467	10 286
Clients douteux ou litigieux	71 487	71 487	
Autres créances clients	839 921	839 921	
Personnel et comptes rattachés	172	172	
Impôts sur les bénéfices	173 628	173 628	
Taxe sur la valeur ajoutée	143 973	143 973	
Divers état et autres collectivités publiques	4 034	4 034	
Débiteurs divers	45 397	45 397	
Charges constatées d'avance	65 720	65 720	
TOTAL	1 361 087	1 350 801	10 286

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 156 792	665 014	3 491 778	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 806 548	-0	23 806 548	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 007 069	1 007 069		
Personnel et comptes rattachés	104 825	104 825		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	195 539	195 539		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 131	41 131		
Autres impôts taxes et assimilés	98 154	98 154		
Groupe et associés	6 719 317	6 719 317		
Autres dettes	712	712		
TOTAL	36 130 086	8 831 760	27 298 326	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	247.0000	150			150

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	32 420	38 017		5 596
- Autres approvisionnements		26 984		26 984
Total I	32 420	65 000		32 580
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	110 826
Autres créances	10 240
Total	121 066

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	302 778
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	470 765
Dettes fiscales et sociales	206 726
Total	980 269

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	65 720
Total	65 720

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	965		965	
Total	965		965	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	9 083 740
Ventes	37 206
Produits	95 866
Total	9 216 812

Répartition par secteur géographique	Montant
France	9 216 812
Total	9 216 812

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	41	
Total	64	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 100 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 20 100 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	6 305
Total (1)	6 305

Une hypothèque de premier rang prise par AIB dans le cadre du crédit principal a été donnée.

Nantissement par AIB du fonds de commerce.

Nantissement par AIB des actions de la société.

Nantissement des comptes bancaires ouverts chez AIB.

Un contrat de management avec le groupe RADISSON est appliqué depuis l'ouverture de l'hôtel.

La société a perçu en 2008, 2009 et 2010, 3 millions d'euros de subventions pour couvrir les coûts de démarrage. Ces subventions font l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune qui pourrait conduire, dans certaines conditions, à rembourser tout ou partie de ces montants. A la clôture de l'exercice 2015, les conditions de remboursement de ces sommes ne sont pas atteintes et ne sont pas envisagées dans un avenir prévisible. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes pour couvrir cette éventualité.

Engagements reçus

Caution personnelle donnée par l'ensemble des investisseurs auprès de AIB afin de garantir les éventuels problèmes de remboursement de l'emprunt (principal et intérêts).

Garantie de BLAGNAC INVESTMENTS SARL

Au titre du contrat de gestion avec le groupe RADISSON, il existe un engagement de revenu garanti en cas de pertes futures.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		6 305
Engagement total		6 305

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements concernant les Indemnités de Fin de Carrière dues au 31/12/2015 ont été calculés compte tenu des éléments suivants :

- Application de la Convention Collective des HCR - Code NAF 5510Z
- Le départ est à l'initiative du salarié
- La méthode de comptabilisation retenue est issue de la recommandation 2003 R 01 élaboré par le Conseil National de la Comptabilité, elle même issue des dispositions de la norme internationale IAS 19.
- L'effectif retenu est celui présent au 31 décembre de l'année
- Les paramètres économiques sont :
 - une augmentation annuelle des salaires de 2.5 %
 - un taux d'actualisation de 2 %
 - un taux de rotation du personnel de 10%
 - la date de départ prévue est : 65 ans
 - la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

Le montant retenu est la dette actuarielle soit 6 305 €, qui a été comptabilisée en Provision pour Pensions au passif du bilan.

La dotation de l'exercice d'un montant de 1 159 € n'est pas fiscalement déductible (article 39-1-5° du CGI) et a donc été réintégrée sur le tableau 2058A - ligne WI.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Dommages clients	11	67181000
- VNC Eléments actifs cédés	4 702	67500000
Total	4 713	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Pin Bonus	106 196
IJ Prévoyance	2 287
Total	108 483

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.050 €

Siège social : 2 rue Dieudonne Costes - BP 21351

31700 Blagnac Cedex 06

483 500 708 RCS Toulouse

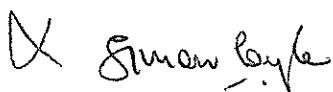
**EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS PROPOSEES ET DES DECISIONS VOTEES
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 5 JULLIET 2017**

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un montant de <872.521> € au poste « Report à Nouveau ».

Dans le cadre de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé, en tant que de besoin, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée.



**Certifié conforme
Monsieur Simon COYLE
Président**